



vigie

L'OBSERVATOIRE
DE L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	1
REPÈRES	2
RÉFORMES	3
TENDANCES	4
Le rôle de l'État dans le développement économique	
COUP D'ŒIL	6
L'innovation, un avantage déterminant dans le développement économique	
PARUTIONS	8
RECHERCHES	10
L'État québécois en perspective	
RÉFÉRENCES	12

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE RETOUR DE L'ÉTAT

Durant les deux dernières décennies, l'État a vu son champ d'action se restreindre et ses modes d'intervention, voire même sa légitimité, contestés. C'est particulièrement vrai dans le domaine du développement économique. La logique de la globalisation, la circulation rapide et sans entraves des personnes, des marchandises et des capitaux, ne reconnaît pas en effet les frontières et les réglementations de l'État nation.

Et cependant l'État résiste. Mieux, certains redécouvrent ses vertus. Les paysans attachés à préserver le mode de vie agraire, les environmentalistes soucieux de développement durable, les défenseurs des cultures nationales, les entrepreneurs qui se félicitent de l'appui de l'État en matière d'innovation, les organisations internationales elles-mêmes qui ont cessé de croire à un modèle unique de développement.

C'est ce retour de l'État que reflète ce numéro de *Vigie*. Un État présent mais qui a bien changé. Devenu stratège, instruit des mutations de la société, il anime plus qu'il ne dicte, consulte plus qu'il ne prescrit, et s'inscrit résolument dans une nouvelle perspective démocratique.

Louis Côté

Directeur de L'Observatoire de l'administration publique

Volume 9 | numéro 2 | juin 2006

REPÈRES

La rubrique « REPÈRES » fournit des références sur les avancées dans le champ d'une politique publique

volume 9, numéro 2, juin 2006

2

VIGIE

Dans ce numéro : **L'INNOVATION**

Pays-Bas

CONSOLIDER LE SYSTÈME NATIONAL D'INNOVATION

Les auteurs de cette étude de l'OCDE considèrent les réformes mises en œuvre pour pallier les faiblesses actuelles du système d'innovation néerlandais et proposent des pistes de solution. Ils s'intéressent notamment aux impacts de ce renforcement sur la relance de la croissance économique et de la productivité des entreprises.

Organisation de coopération et de développement économiques

[http://www.oecd.org/olis/2006doc.nsf/43bb6130e5e86e5fc12569fa005d004c/ffd61f01d4d288aac125711700377906/\\$FILE/JT00200799.PDF](http://www.oecd.org/olis/2006doc.nsf/43bb6130e5e86e5fc12569fa005d004c/ffd61f01d4d288aac125711700377906/$FILE/JT00200799.PDF)

Union Européenne

LES PAYS DE TÊTE EN MATIÈRE D'INNOVATION

Le palmarès européen de l'innovation 2005 (*European Innovation Scoreboard 2005*) est désormais accessible. Il confirme que la Suède, la Finlande et la Suisse sont les leaders européens en matière d'innovation, suivies de près par l'Allemagne et le Danemark. Toutefois, en dépit de la bonne performance d'ensemble des pays européens, l'écart avec les États-Unis demeure considérable.

The European TrendChart on Innovation
<http://www.trendchart.org/scoreboards/scoreboard2005/pdf/EIS%202005.pdf>

Scandinavie

COALITIONS RÉGIONALES ET INNOVATIONS

Dans le présent rapport, le *Nordic Center for Spatial Development* (Nordregio) procède à une étude comparative entre les politiques d'innovation dans le secteur des affaires et des échanges commerciaux au sein des pays scandinaves. Les singularités nationales y sont repérées, décrites et analysées dans le but de permettre à ces pays d'améliorer leurs connaissances dans le domaine de l'innovation.

Nordic Center for Spatial Development
<http://www.nordregio.se/Files/r0503.pdf>

Hongrie

INNOVATION ET VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

Ce document donne l'occasion à l'OCDE de mettre l'accent sur l'importance d'avoir un climat du monde des affaires qui encourage l'innovation et les activités de recherche et de développement. Ses auteurs examinent également les dispositifs spécifiques de promotion de l'innovation mis en œuvre par le gouvernement hongrois et s'interrogent sur les réformes complémentaires à entreprendre pour favoriser encore davantage l'innovation et plus généralement la valorisation du capital humain.

Organisation de coopération et de développement économiques

[http://www.oecd.org/olis/2005doc.nsf/43bb6130e5e86e5fc12569fa005d004c/Occa06a1c9e73c3fc1257090002cf169/\\$FILE/JT00190528.PDF](http://www.oecd.org/olis/2005doc.nsf/43bb6130e5e86e5fc12569fa005d004c/Occa06a1c9e73c3fc1257090002cf169/$FILE/JT00190528.PDF)

Finlande

COMPARAISON INTERNATIONALE DES POLITIQUES D'INNOVATION

Dans cette étude finlandaise, la *Finnish Funding Agency for Technology and Innovation* (TEKES) observe l'effet des principaux instruments mis en place par différents pays dans le cadre de leur politique de soutien à l'innovation. L'étude comprend une description de 53 organisations ou structures, leurs fonctions, les incitatifs et les critères d'implantation, permettant ainsi un recensement des idées et des pratiques pour le soutien de l'innovation en Finlande.

Finnish Funding Agency for Technology and Innovation

http://www.tekes.fi/julkaisut/Best_practices.pdf

OCDE

LA PROMOTION DE L'INNOVATION DANS LE TERTIAIRE

Ce document a été rédigé pour promouvoir l'innovation dans les activités de services. Ses auteurs soulignent qu'en matière d'innovation, les modèles diffèrent de manière significative d'une industrie à l'autre au sein du secteur tertiaire. En conséquence, il sera nécessaire, d'une part, d'inciter les sociétés de ce secteur à participer plus activement aux programmes d'innovation et, d'autre part, de créer des programmes adaptés à leurs besoins.

Organisation de coopération et de développement économiques

[http://www.oecd.org/olis/2004doc.nsf/8d00615172fd2a63c125685d005300b5/50c74d4bc2d1f35ac125707e0038e04b/\\$FILE/JT00191834.PDF](http://www.oecd.org/olis/2004doc.nsf/8d00615172fd2a63c125685d005300b5/50c74d4bc2d1f35ac125707e0038e04b/$FILE/JT00191834.PDF)

Canada - Nouveau-Brunswick

L'AIDE AUX ENTREPRENEURS INNOVANTS

L'initiative Équipe Innovation Nouveau-Brunswick, issue d'un partenariat fédéral-provincial, a pour but d'aider les entrepreneurs à élaborer de nouveaux produits et services et d'implanter des technologies et des procédés novateurs dans leur entreprise. Le site comprend, entre autres, un guide de l'innovation ainsi qu'un test à l'adresse des entreprises pour déterminer si leurs stratégies en faveur de l'innovation ont porté leurs fruits.

Équipe Innovation Nouveau-Brunswick

<http://www.gnb.ca/cnb/newsf/bnb/2005f1383bn.htm>

<http://www.innovationnb.ca>

L'information publiée dans cette rubrique est extraite d'Observgo, le bulletin électronique hebdomadaire de L'Observatoire de l'administration publique

Abonnement à Observgo :

<http://www.observatoire.enap.ca/fr/index.aspx?sortcode=1.14>

RÉFORMES

La rubrique « RÉFORMES » apporte un témoignage sur les réformes administratives globales ou sectorielles engagées dans les ensembles et sous-ensembles continentaux ainsi que par les organisations internationales.

ÉTATS-UNIS

NOUVELLE GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES

À partir d'une étude comparative des programmes fédéraux dans les domaines de l'assistance sociale, de l'éducation et de l'environnement, l'auteur de l'article analyse la manière dont la modernisation de la gouvernance affecte la responsabilité des gestionnaires publics vis-à-vis de leurs différents partenaires. L'auteur repousse l'idée d'un changement d'attitude uniforme de la part des gestionnaires publics, mais il énonce trois hypothèses en regard des impacts possibles de la nouvelle gouvernance sur leur champ de responsabilité. Ainsi suggère-t-il que les réformes administratives ont influé sur les stratégies de la gestion publique dans le sens qu'elles modifient l'équilibre entre l'aspect relationnel et les mécanismes que les divers partenaires empruntent pour interagir sur les programmes et dans le cadre de la reddition de comptes. Dans ce contexte, les réformes contribuent à accroître ou à l'inverse à diminuer le pouvoir d'influence des partenaires.

Page, S. (2006). « The Web of Managerial Accountability. The Impact of Reinventing Government », *Administration and Society*, vol. 38, n° 2, p. 166-197. Accessible via Sage Journal.

AUSTRALIE

LA GOUVERNANCE DU SECTEUR PUBLIC FÉDÉRAL

Cet article est le deuxième d'une série publiée dans le cadre d'un vaste projet de recherche intitulé : *Corporate Governance in the Public Sector : An Evaluation of its Tensions, Gaps and Potential*. L'objectif du projet est de proposer, en des termes accessibles à tous, la première étude théorique et empirique sur la gouvernance au sein des secteurs publics des pays du Commonwealth. Les auteurs traitent ici d'une nouvelle étape de la réforme administrative en Australie d'abord à travers ses causes, puis en analysant le modèle qui semble en émerger : réapparition des organes centraux comme acteurs importants, gestion horizontale, pilotage centralisé de l'exécution des programmes et des entités publiques. Ils tentent ensuite de dessiner une perspective pour la mise en œuvre de la réforme, sorte de mode d'emploi sur la voie d'un système de gouvernance responsable.

Halligan, J. et B. Horrigan (2005). *Reforming Corporate Governance in the Australian Federal Public Sector: From Uhrig to Implementation*, Canberra, University of Canberra, Issues Paper Series, n° 2, Décembre.

http://www.blis.canberra.edu.au/corpgov%2Daps/pub/IssuesPaperNo.2_FromUhrigToImplementation.pdf

MAROC

UN PROGRAMME DE DÉPART VOLONTAIRE DES FONCTIONNAIRES

L'opération « Départ volontaire de la fonction publique », qui visait à la fois la réduction et le rajeunissement de l'effectif du secteur public marocain, est le point de départ d'un processus de modernisation de l'administration publique. Le rapport présenté ici dresse un bilan provisoire de l'opération. Il s'articule autour de trois axes : l'analyse des conditions de déroulement de l'opération, son cadre juridique et institutionnel et l'analyse des données et des appréciations formulées par les différents départements. Parmi les principaux constats, on relève le nombre de demandes formulées (50 561) et acceptées (38 591) soit 7,5 % des fonctionnaires civils titulaires en activité. La réduction concerne pour l'essentiel, les fonctionnaires de plus de 50 ans, de grade élevé et des régions de Rabat et de Casablanca. Ce premier bilan sera suivi d'une évaluation plus détaillée de l'impact social et économique de l'opération ainsi que de ses retombées sur le fonctionnement et l'organisation de l'administration publique.

Ministère de la Modernisation des secteurs publics http://www.mmsp.gov.ma/Francais/ServiceEnligne_fr/SimulationCalculPension_fr/Pdf_SimulationCalculPension_fr/intilakaFR-20-12-2005.pdf

ONU

LA REFORTE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Dans son rapport, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Kofi Annan, insiste sur les changements intervenus depuis 60 ans tant dans la nature des missions de l'ONU que dans les champs qu'elles recouvrent. Aujourd'hui, 80 000 soldats de la paix et plus du double d'employés civils sont sur tous les théâtres d'opération du monde. L'ONU n'est plus un « organisateur de conférences », mais le recours de tous ceux qui ont besoin d'aide. Dans cette perspective, le Secrétaire général présente aux États membres des propositions de réforme pour améliorer l'efficacité des interventions de l'organisation. Ces nouvelles orientations, dont un grand nombre nécessiteront l'accord des États membres, ont pour but de moderniser le fonctionnement du Secrétariat général et plus globalement les pratiques de l'ONU en matière de gestion, pratiques qui, bien qu'elles aient progressivement évolué au cours des années, n'ont pas fait l'objet jusqu'à présent d'un examen exhaustif.

ONU (2006). *Investing in the United Nations : for a Stronger Organization Worldwide*. Rapport du Secrétaire général, New York, mars.

<http://www.un.org/reform/reform7march06.pdf>

Les avancées théoriques et les pratiques émergentes suivantes sont le fruit d'une consultation des membres de la Communauté de recherche sur les politiques publiques de développement économique de L'Observatoire de l'administration publique : Jocelyn Jacques, Benoît Lévesque, Jean Pronovost.

L'animation et la coordination des communautés de recherche de L'Observatoire de l'administration publique sont assurées par Nicolas Charest.

nicolas.charest@enap.ca

« *des parcours nationaux
singuliers face à la
mondialisation* »

LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis plusieurs années, les échanges commerciaux sur le plan international connaissent une croissance exponentielle. Au Québec, cette croissance est particulièrement forte, puisque les exportations de biens et de services, en dollars courants, ont presque doublé entre 1990 et 2001, passant de 65,4 milliards de dollars à plus de 132 milliards de dollars. Ayant pour credo le libre-échange, des organisations supranationales, au premier rang desquelles l'Organisation mondiale du commerce, tentent de réguler et de maîtriser ces flux de marchandises. Sans oublier l'avènement de standards internationaux qui encadrent les échanges ou encore qui dictent des codes de bonnes conduites aux pouvoirs publics. Par ailleurs, la souveraineté de l'État et son rôle de promoteur de la prospérité collective sont également ébranlés par la montée en puissance d'acteurs locaux et régionaux, par exemple les municipalités. Dans ce contexte, l'État doit revoir ses leviers d'intervention afin de redéfinir sa légitimité et de réaffirmer la place de ses moyens de régulation et d'influence, une place repensée, tant dans sa vocation que dans ses modes d'action.

Si l'État, aux prises avec les défis de la concurrence de ses pairs et d'intérêts privés transfrontaliers, reconsidère ses modes d'action, il ne faut pas pour autant conclure ni à son démantèlement ni à son évacuation de la sphère économique. Plusieurs faits soulignent la rémanence de l'intervention étatique dans l'économie, notamment pour structurer les conditions et les paramètres du développement des collectivités nationales.

UNE INTERVENTION DE L'ÉTAT RÉMANENTE

L'ouverture des marchés, la libéralisation du commerce et la réduction des barrières tarifaires, en vogue depuis plusieurs années, pourraient avoir atteint leurs limites. L'essor d'un discours prônant que « tout n'est pas commerce » en est un des révélateurs. Ce discours affirme, notamment, que la culture n'est pas un bien commercialisable et que l'agriculture constitue un mode de vie, et non pas seulement une activité de production de biens alimentaires. Le printemps dernier, le rejet par les citoyens français et néerlandais du projet de Traité constitutionnel européen témoigne aussi d'un certain renversement de l'opinion publique qui ne tolère plus que les systèmes providentiels nationaux soient minés par la nécessité de construire des espaces de concurrence qui seraient seulement des espaces de déréglementation. L'idéologie du laisser-faire cède le pas à la nécessité de maîtriser la mondialisation et, pour ce faire, l'État-nation demeure un des acteurs capables d'agir efficacement. À cet égard, il est possible de noter un changement dans le discours des organisations internationales qui souscrivent dorénavant à l'idée de parcours nationaux singuliers face à la mondialisation, en respect des réalités sociales, politiques et géographiques. Le développement économique ne se résume pas qu'à une question d'efficacité, il s'inscrit dans un contexte culturel donné et constitue un générateur de sens.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉTAT D'AFFICHER LA PERTINENCE DE SON INTERVENTION

L'État doit veiller, par ailleurs, à la conciliation de deux droits : le droit de produire et celui de protéger l'environnement. Des éléments propres à résoudre ce dilemme peuvent se trouver dans le concept du développement durable qui, par définition, recouvre ces deux droits et non pas ceux exclusivement liés à la protection de l'environnement. La volonté de protéger l'environnement exige le développement de nouvelles technologies « vertes » et devient par le fait même, génératrice d'activités économiques à forte valeur ajoutée.

L'ÉTAT HABILITANT

L'économie des pays occidentaux s'est graduellement diversifiée et « tertiariée » au cours des dernières décennies. Dorénavant, elle ne se résume plus aux activités agricoles ou au soutien des grandes entreprises industrielles conformément au modèle keynésien. Étant donnée l'accélération des échanges de biens et de services liés aux savoirs et à l'information, la maîtrise des compétences de la société du savoir permettra à des économies, comme celle du Québec, de creuser un avantage comparatif dans le domaine des technologies de pointe à haute valeur ajoutée et de contrer la montée de puissances économiques, telles que la Chine et l'Inde. Un État qui habilite est un État qui outille ses citoyens et appuie ses entreprises pour faire face aux défis sans cesse plus exigeants de la concurrence internationale, notamment en assurant des services de formation et de recherche pour favoriser l'innovation. Outre la maîtrise de ces compétences, la réussite au sein de la société du savoir nécessite une dose de créativité qui représente, elle aussi, une valeur ajoutée. L'appui de l'État au démarrage des projets porteurs de débouchés doit faire l'objet d'une sélection plus exigeante, mais aussi requiert de nouvelles compétences de la part des fonctionnaires, comme la capacité de travailler en réseau, la connaissance des technologies de pointe, le souci de produire des solutions sur mesure.

L'ÉTAT PARTICIPATIF

La mise en porte-à-faux entre l'exercice traditionnel de l'autorité de l'État, d'une culture de secret et de mise sous tutelle de la société civile, et les contestations de citoyens bénéficiant d'une importante couverture médiatique, appelle à une nouvelle gouvernance en matière de développement économique. Nouvel acteur qui se joint au couple État-marché, qui se distingue des

groupes de pression traditionnels par la naissance de coalitions temporaires en réaction à des enjeux d'actualité, le mouvement de citoyens coalisé localement, comme le démontre les cas québécois de Beaumont ou du Mont-Orford, contre un projet dit d'intérêt public représente désormais une force politique incontournable. Il importe alors pour les autorités publiques de mettre en place une culture de la concertation. Dans ce registre, le Québec dispose d'une grande expérience, grâce aux activités depuis plusieurs années du Bureau des audiences publiques sur l'environnement ou encore celles des Conseils régionaux.

L'ÉTAT STRATÈGE

En réponse aux pressions qui s'exercent sur lui et aux nouveaux rôles qui lui sont confiés, l'État modifie depuis quelques années ses modes d'intervention en matière de développement économique. Non pas que cette intervention soit moins importante, mais elle se fait en fonction de nouveaux besoins ou en réponse à de nouvelles menaces. On assiste, depuis une vingtaine d'années, à une recomposition de l'intervention publique qui transforme ses outils, en abandonnant une approche directe, comme l'atteste l'importante vague de privatisation des entreprises publiques dans les années 1990 au sein des pays de l'OCDE, et prône désormais une approche plus incitative, en mettant en place notamment des exemptions fiscales ou la création de labels de qualité. L'État se tourne ainsi vers d'autres leviers : mobilisation, coordination, concertation avec les acteurs. Il précise des orientations et encadre, sans s'investir dans la production, en s'appuyant sur une planification souple. L'État stratège s'assure de développer une vision à long terme, avec un souci d'analyse prospective où il peut trouver des repères pour recentrer son action et réviser ses priorités.

RÉFÉRENCES

Québec. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2003). *Impact économique des exportations québécoises années 1990, 1997 et 2001*, [en ligne], http://www.mdeie.gouv.qc.ca/mdercontent/000021780000/upload/publications/pdf/Exportation/comex/Impact_econo.pdf

Stimulée par la concurrence croissante qui découle de l'ouverture des marchés, de l'utilisation accrue des technologies modernes d'information et de communication et, plus généralement, des effets de la mondialisation, l'innovation apparaît aujourd'hui pour l'économie québécoise, mais aussi pour celles des autres provinces canadiennes et des pays de l'OCDE¹, comme un facteur de développement de plus en plus important.

«... *L'économie locale ... le terreau
le plus fertile
pour la croissance ...»*

L'INNOVATION, UN AVANTAGE DÉTERMINANT DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par **Nicolas Charest** et **Benoît Lévesque**

*Nicolas Charest est coordonnateur à la veille à
L'Observatoire de l'administration publique-ENAP*

*Benoît Lévesque est professeur associé à l'UQAM et
à l'ENAP*

nicolas.charest@enap.ca

levesque.benoit@uqam.ca

C'est ainsi que sont créés des organismes et conduits des stratégies, des politiques et des programmes voués à la promotion et à la pratique de l'innovation au sein de la plupart des administrations publiques à travers le monde.

S'agissant d'un processus dynamique qui fait appel à de multiples acteurs en interaction et à leur capacité d'acquérir et d'utiliser de nouvelles connaissances², l'innovation, tant technologique que sociale, devient un avantage comparatif pour les pays en leur permettant d'occuper une place de choix dans le grand jeu de l'économie internationale.

Dans un rapport récent, le Conseil de la science et de la technologie³ (CST) du gouvernement québécois distingue quatre orientations qui permettraient au Québec d'accroître la performance de son système national d'innovation. Deux d'entre elles rejoignent l'idée de l'État habilitant présentée sous la rubrique *Tendances* de ce numéro. Le Conseil propose ainsi de renforcer les compétences des ressources humaines tant pour les nouveaux diplômés que pour les personnes actives sur le marché du travail. Il s'agit ici, d'une part, de consolider les liens entre les milieux de formation (universités, collèges) et de pratique (entreprises, communautés) et, d'autre part, de favoriser la formation tout au long de la vie professionnelle. Par ailleurs, le Conseil enjoint à l'État d'appuyer les entreprises dans leurs efforts en RD, notamment le secteur des services dont la forte expansion pourrait donner au Québec un avantage déterminant. L'État habilitant est enfin invité à procurer les outils nécessaires aux citoyens pour s'inscrire dans la société du savoir et aux entreprises pour innover et demeurer concurrentielles sur le plan mondial. L'originalité de la conception du système d'innovation proposé par le CST réside dans l'inclusion de la notion d'innovation sociale, qui peut se traduire par l'introduction de nouvelles pratiques organisationnelles, comme vecteur de la performance économique.

L'INNOVATION ET LES RÉGIONS

Pour l'OCDE, la principale leçon à retenir au sujet de l'innovation est que l'économie locale se révèle le terrain le plus fertile pour la croissance de l'innovation. Les conditions nationales telles que la stabilité politique et sociale ou l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée sont certes facilitant, mais c'est aux paliers régional et local que les entreprises communiquent entre elles, échangent de l'information et prennent des risques inhérents au développement de leurs produits.⁴

Sur le plan du développement économique régional, « l'innovation est un processus *territorialisé* stimulé non seulement par les ressources localement ancrées mais également par le contexte social et institutionnel. » Et encore, « la région prend donc une dimension dynamique dans la mesure où elle constitue un espace de relation entre la technologie, les marchés, le capital productif, les savoir-faire, la culture technique et la représentation⁵ ».

Dans ce contexte, la réussite d'un modèle de soutien à l'innovation dans les régions suppose que chacune d'elles dispose d'infrastructures de recherche et de transfert⁶. Or, selon l'Institut de la statistique du Québec, les données recensées par région administrative sur le nombre d'établissements ayant des activités de RD et sur les dépenses totales en RD révèlent une disparité entre les régions ressources et les autres. Non seulement les régions ressources comptent-elles moins d'établissements « estampillés » RD, mais elles se classent également parmi celles qui dépensent le moins dans ce domaine, compromettant de ce fait sérieusement leur capacité d'innovation. Entendant utiliser l'innovation comme levier du développement économique régional, le gouvernement du Québec consacre la majorité des 800 millions de dollars prévus dans la stratégie pour le développement des économies des régions ressources à l'essor des PME innovantes. De surcroît, en misant sur le dynamisme et l'innovation des régions pour accroître la prospérité du Québec⁷, la politique québécoise de développement économique adoptée en 2003 et appelée « l'Avantage québécois », vise à amenuiser les différences interrégionales.

L'INNOVATION, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES CANADIENNES

Le gouvernement fédéral intervient depuis longtemps en matière de science, de technologie et d'innovation, notamment grâce aux travaux du Conseil national de la recherche créé dès 1916. Le gouvernement fédéral mène trois types d'actions : 1) des politiques et des programmes en soutien et pour structurer des initiatives dans le domaine de la recherche; 2) des ententes bilatérales conclues avec les provinces; 3) des projets multilatéraux.

Bien que le Québec se distingue par une action forte en faveur de l'émergence de capital risque, notamment en matière de technologies de l'information, les provinces canadiennes sont aussi très agissantes en matière d'aide à l'innovation. À titre d'exemple, la Colombie-Britannique a mis en place un organisme dédié exclusivement à l'accélération du développement économique fondé sur la science et la technologie, le *BC Innovation Council*. Il se réclame des objectifs suivants :

- Accélérer la commercialisation des produits et des programmes des entreprises nouvelles et de celles dont la croissance est suffisamment rapide pour espérer entrer sur le marché international;
- Améliorer et hâter le transfert technologique entre les recherches universitaires à fort potentiel économique et les processus de commercialisation, d'abord à l'échelle de la province puis aussi largement que possible;
- Élargir la communauté scientifique et technologique afin de tirer avantage de son expertise;
- Initier des projets et élaborer des programmes qui précipitent le processus d'innovation et favorisent le développement économique en utilisant l'outil stratégique que représente le Fonds de science et de technologie⁸.

Ces actions, interventions et politiques attestent que l'État, au palier fédéral comme au palier provincial, est en même temps très présent, par son appui aux entrepreneurs, tout en se réservant un rôle de stratège qui s'affranchit de la production et de la distribution directes des biens et services.

Notes

- ¹ OCDE (2003). *L'entrepreneuriat et le développement économique local – Quels programmes et quelles politiques?*, Paris, OCDE, 268 p.; OCDE (2005). *Building Competitive Regions - Strategies and Governance*, Paris, OCDE, 140 p.; OCDE (2005). *Local Governance and the Drivers of Growth*, Paris, OCDE, 278 p.
- ² OCDE (2005). *Local Governance and the Drivers of Growth*, Paris, OCDE, p. 13.
- ³ Conseil de la science et de la technologie (2006). *La mise à jour de la Politique québécoise de la science et de l'innovation*, Québec.
- ⁴ OCDE (2005). *Local Governance and the Drivers of Growth*, Paris, OCDE, p. 13.
- ⁵ Doloreux, David (2005). « L'approche des systèmes régionaux d'innovation : une innovation manquée? Enseignements à partir d'expériences canadiennes et suédoises comparées », p. 1 dans Bruno Jean et Danielle Lafontaine (dir.), *Territoire et fonctions, Tome 2 : Des pratiques aux paradigmes – Les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*, Rimouski, Éditions du CRDT et GRIDEQ, 298 p. Dans le même sens, voir également OCDE (2005). *Local Governance and the Drivers of Growth*, Paris, OCDE, p. 14 à 18.
- ⁶ Côté, Serge (2005). « Vers un modèle de soutien à l'innovation pour les entreprises québécoises » p. 39 dans Bruno Jean et Danielle Lafontaine (dir.), *Territoire et fonctions, Tome 2 : Des pratiques aux paradigmes – Les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*, Rimouski, Éditions du CRDT et GRIDEQ, 298 p.
- ⁷ Québec. Ministère du développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Page consultée le 10 avril 2006). *Six défis à relever pour prospérer*, [en ligne], <http://www.avantagequebecois.com/defis/index.html>
- ⁸ BC Innovation Council. *Overview*, [en ligne], http://www.bcinnovationcouncil.com/about_bcic/

CHINE

L'ÉVEIL DU DRAGON, LA CHINE AU XXI^e SIÈCLE

Le réveil de la Chine fascine et inquiète. Ses produits peu coûteux envahissent les marchés, ses millions de travailleurs et de consommateurs potentiels attirent les entrepreneurs occidentaux. La Chine est appelée à jouer un rôle majeur au XXI^e siècle, à moins que sa croissance économique ne s'essouffle ou n'aggrave les problèmes planétaires, dont au premier chef la pollution. En Chine même, cette croissance rapide déstabilise les relations sociales, creuse l'écart entre les villes et les campagnes et bouscule les liens avec les pays voisins. L'émergence d'une classe moyenne et l'adoption de nouvelles pratiques économiques favorisent l'apparition de problématiques sociales et politiques inédites pour les Chinois, dont la dynamique démographique, le chômage, la solidarité sociale, la question de l'État de droit, la place de la religion et des philosophies traditionnelles. Comment la Chine réagira-t-elle devant la complexité de tous ces changements, tel est le sujet de ce livre.

Lasserre, F. (dir.) (2006). *L'éveil du dragon. Les défis du développement de la Chine au XXI^e siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, collection « Asies contemporaines ».

OCDE

RÉFORMES ÉCONOMIQUES : OBJECTIF CROISSANCE

Dans tous les pays de l'OCDE, les gouvernements sont à la recherche de mesures structurantes pour consolider leur croissance économique. Dans cette compilation, les rapporteurs rendent compte des progrès accomplis avec la mise en œuvre de politiques réformistes ayant pour objectif de hausser la productivité. Ils rapprochent en outre ces résultats des priorités définies en 2005. Il est également désigné dans le rapport un certain nombre d'indicateurs dans des domaines tels que le marché du travail, l'éducation ou la régulation des échanges. Ces indicateurs permettent aux pays de comparer leur performance et leurs politiques structurelles avec celles de leurs concurrents et partenaires. L'accent est mis par ailleurs sur l'innovation, considérée comme la clef de la croissance économique. Dans ce domaine aussi, le rapport contient des indicateurs de comparaison ainsi que des recommandations spécifiques pour chaque pays pour améliorer leur performance en matière de politiques d'innovation.

OCDE (2006). *Economic Policy Reforms. Going for Growth 2006*, Paris, OCDE.

INTERNATIONAL

ALTERNATIVES À LA GLOBALISATION ÉCONOMIQUE

Nous vivons un moment charnière. Partout dans le monde, les multinationales prennent de l'expansion et tentent d'imposer leur loi : celle du profit avant tout. Les conséquences désastreuses de leur domination apparaissent de plus en plus clairement : appauvrissement graduel des populations, destruction des cultures locales, bouleversement des écosystèmes. Mais partout dans le monde aussi, des millions de personnes s'opposent à ce type de mondialisation et agissent concrètement pour rendre possible un autre monde dans lequel chaque être humain pourrait trouver les conditions minimales de son épanouissement. Ce livre présente un ensemble d'actions immédiatement réalisables pour contrer les dérives néolibérales. Tous les domaines y sont passés en revue : l'eau, les médias, l'énergie, l'agriculture et l'alimentation, les transports, etc. Ses auteurs montrent comment la privatisation est un procédé pervers contraire au bien commun et comment la production pourrait être réorganisée pour tenir compte des besoins des petits producteurs.

Cavanagh, J., et J. Mander (dir.) (2005). *Alternatives à la globalisation économique. Un monde meilleur est possible*, Montréal, Les Éditions Écosociété.

ONU

RÉFORME DE L'ONU ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'auteur de ce livre, Directeur général de l'UNIDO, soit une agence spécialisée de l'ONU, offre un guide pratique pour augmenter la cohérence et l'efficacité opérationnelle de l'ONU en matière de développement économique. Cela implique de réorganiser la structure dédiée au développement économique en avalisant un programme de travail articulé autour de certaines priorités. L'achèvement des priorités du Millénaire (*Millenium Development Goals*) pourrait servir de base à cette stratégie. Fort de son expérience à la tête de l'UNIDO et de la réforme qu'il y a conduite (présentée comme une étude de cas dans la deuxième partie du livre), l'auteur suggère que sa recette puisse s'appliquer aux autres agences onusiennes spécialisées dans le développement économique. Les besoins des pays en développement ou en transition ne seront pas comblés par des initiatives prises isolément par chaque agence, mais bien dans le cadre d'un système global de réformes sous l'égide de l'ONU.

Magarinos, C. A., (2005). *Economic Development and UN Reform. Towards a Common Agenda for Action. A Proposal in the Context of the Millenium Development Goals*, Vienne, UNIDO.

http://www.unido.org/file-storage/download/?file_id=33185

QUÉBEC

LES RÉGIONS ET L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

On a trop longtemps perçu le dynamisme régional endogène comme le résultat de l'action de quelques entrepreneurs. Comment expliquer alors que dans une zone géographique proche et avec des repères socioéconomiques identiques, on ne retrouve que des entreprises de services traditionnels? L'analyse de cas isolés ne fournit pas de réponses satisfaisantes. Il faut prendre en compte l'environnement économique national et mondial et considérer l'entrepreneuriat comme un comportement éminemment collectif, porté par un milieu territorial stimulant. En générant du capital social, ce milieu rend disponible les ressources financières, humaines ou matérielles, multiplie les idées d'affaires et les entreprises, soutient les réseaux d'information, favorise l'apprentissage collectif et l'innovation. L'auteur compare cet élargissement de l'analyse à la démarche des grands détectives (Holmes, Maigret) qui intègrent dans leurs enquêtes le problème des inégalités, le degré de permissivité et les conditions de déliquescence sociale.

Julien, P.-A. (2005). *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance. Une métaphore des romans policiers*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Collection PME Entrepreneuriat.

OCDE

LA COMPÉTITIVITÉ DES RÉGIONS

Dans un passé récent, l'objectif principal des politiques régionales était de soutenir la croissance, non pour endiguer un relatif déclin économique des régions, mais pour les rendre plus compétitives. En pratique, cette stratégie est difficile à mettre en œuvre car chaque région a sa propre identité (urbaine, intermédiaire, industrielle, rurale) qui exige des investissements consentis et des politiques économiques menées dans le respect des spécificités de la région concernée. L'application uniforme d'une politique sans tenir compte du contexte régional peut se révéler bénéfique pour les régions déjà fortes économiquement, mais fait courir un risque aux régions moins favorisées. Il est fait état dans ce rapport des politiques conduites dans les pays membres de l'OCDE pour hausser la compétitivité des économies régionales et des mécanismes de gouvernance mis en place pour accompagner ces politiques.

OCDE (2005). *Building Competitive Regions : Strategies and Governance*, Paris, OCDE.

L'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP vient de mettre en ligne *L'État québécois en perspective*, un site Internet d'information et d'analyse comparée sur l'organisation, le fonctionnement et l'action de l'État québécois. Il s'agit de la première et de la plus complète banque d'information sur l'État québécois, les politiques publiques et la gestion publique, elle est accessible à : www.etatquebecois.enap.ca.

« un portrait unique du Québec »

L'ÉTAT QUÉBÉCOIS EN PERSPECTIVE

Par **Benoît Rigaud**

Benoît Rigaud est agent de recherche à L'Observatoire de l'administration publique - ENAP

benoit.rigaud@enap.ca

Vous cherchez à savoir quel est l'effectif du gouvernement du Québec? Vous désirez obtenir de l'information sur l'évolution de la dette publique au Québec? Vous souhaitez comparer l'organisation ministérielle du Québec et des autres provinces canadiennes? Vous trouverez facilement ces chiffres ou cette information, et des réponses à bien d'autres questions, sur le site *L'État québécois en perspective*.

Créé, produit et mis à jour par les chercheurs de L'Observatoire de l'administration publique, le site offre un panorama de l'évolution de l'administration publique du Québec, évolution comparée à celles des autres provinces canadiennes et de certains États de l'OCDE. Il est la première et la plus complète banque d'information au Québec et au Canada sur la structure et la taille de l'État québécois, ses politiques publiques et sa gestion publique.

Structure et taille de l'État est le premier champ de recherche. L'étendue de la comparaison y est, ici, strictement interprovinciale. Mis en ligne en avril 2006, il rassemble l'information la plus précise à ce jour sur :

- L'organisation politico-administrative du Québec

Les institutions publiques y sont classées selon leur appartenance aux trois pouvoirs constitutifs des États démocratiques, le législatif, le judiciaire et l'exécutif. En plus des institutions centrales que sont le Conseil des ministres et les ministères, l'organisation de plusieurs autres institutions de l'exécutif y est décrite en fonction des missions qu'elles assument (la santé et les services sociaux, l'éducation, la sécurité publique) ou selon le type de légitimité qui leur a été conféré (politique dans le cas des municipalités et des autres administrations locales ou autochtones, administrative dans le cas des organismes gouvernementaux).

■ L'effectif du secteur public au Québec

Le site fournit de l'information et des analyses concernant les six composantes du secteur public (la fonction publique québécoise, les sociétés d'État, les municipalités, les trois réseaux de l'éducation, le réseau de la santé et des services sociaux, la fonction publique fédérale). Pour chaque composante, *L'État québécois en perspective* :

- 1) fournit les statistiques officielles les plus récentes et précise leur signification;
- 2) retrace l'évolution sur 40 ans de ces statistiques et discerne les continuités et les ruptures;
- 3) compare l'importance de l'État en tant qu'employeur dans toutes les provinces canadiennes par le calcul systématique de la part de l'emploi public dans l'emploi total. Le site offre ainsi la possibilité de détecter des convergences ou des divergences et propose des clefs d'interprétation.

■ Les finances publiques des provinces canadiennes

Présentant et analysant les transactions financières des provinces par grands agrégats (les dépenses totales, les dépenses par mission, les revenus totaux, les transferts fédéraux, la dette), l'équipe de recherche s'est attelée à mesurer l'importance de l'intervention de l'État dans l'économie québécoise et de la comparer à celles des autres entités fédérées du Canada.

Politiques publiques (en ligne en 2007) analyse et compare les politiques suivies au Québec dans un certain nombre de secteurs (santé, éducation, protection sociale, développement économique, culture, environnement, relations internationales notamment) avec celles d'autres États souverains ou non.

Gestion publique (en ligne à l'automne 2007) analyse le fonctionnement de l'appareil d'État québécois. Il compare le Québec avec des entités souveraines ou non sur des sujets tels que la réorganisation administrative, la décentralisation, la prestation de services publics, la participation citoyenne, l'évaluation des politiques et des programmes et la reddition de comptes.

Sur tous ces thèmes, le nouveau site présente des synthèses quantitatives, des analyses explicatives et de nombreux tableaux et illustrations faciles à consulter à l'aide d'un menu, d'un moteur de recherche et d'une liste des données.

L'État québécois en perspective dessine un portrait unique du Québec à partir de l'information et des statistiques recueillies et analysées par les chercheurs de L'Observatoire de l'administration publique. Fidèle à la vocation de L'Observatoire, qui est de procéder à l'étude comparée des systèmes de gouvernance, cette perspective interprovinciale et internationale est, au même titre que sa mise à jour en continu, un des nombreux points forts du projet.

L'État québécois en perspective s'adresse aux praticiens du secteur public chargés de mettre en œuvre les programmes gouvernementaux, aux professeurs et étudiants en administration publique et plus largement à tous ceux, agents publics, journalistes, chercheurs ou simples citoyens, qui montrent un intérêt pour les activités de la sphère publique.

Le projet est mené par une équipe de chercheurs et d'analystes de L'Observatoire. Un comité d'orientation composé de professeurs de l'ENAP et d'autres universités québécoises veille au suivi du projet. Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture participe au financement des travaux de recherche. L'Institut de la statistique du Québec apporte son soutien à la cueillette des données. Les services des communications et de l'informatique de l'ENAP contribuent à sa réalisation et à sa promotion.

Pour vous renseigner sur *L'État québécois en perspective*, contactez :

Benoît Rigaud

Courriel : etat.quebecois@enap.ca

Téléphone : 418 641-3000, poste 6172

Télécopieur : 418 641-3057

RÉFÉRENCES

La rubrique « RÉFÉRENCES » apporte un éclairage sur les communications déposées et les débats menés lors de congrès, séminaires, colloques ou symposiums tenus à travers le monde.

L'ANALYSE COÛT-BÉNÉFICE DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

SÉMINAIRE DES HAUTS RESPONSABLES DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE, OCDE – PARIS – 6 ET 7 FÉVRIER 2006

La réunion des experts en charge des projets de e-gouvernement avait pour but de définir un cadre de travail pour l'analyse coût-bénéfice de l'implantation d'une administration électronique. Après une présentation générale du contexte faite par le Secrétariat de l'OCDE pour le e-gouvernement, des témoignages ont été recueillis dans les différents pays. Ainsi l'examen d'exemples de bonnes pratiques d'évaluation de projets e-gouvernement a démontré l'intérêt de l'approche coût-bénéfice pour la consolidation des projets et aussi dans l'augmentation de la responsabilité et de la performance de leurs gestionnaires. À travers ces études de cas, il a été suggéré de dresser un inventaire des indicateurs qui ont fait leur preuve, inventaire qui puisse servir aux pays sur le point de s'engager dans la voie de l'administration électronique. Le Canada et la France ont également préconisé l'adoption d'une méthodologie commune d'évaluation. Les discussions ont porté ensuite sur les éléments du contexte : les objectifs d'une évaluation coût-bénéfice, son aspect obligatoire ou volontaire, les partenaires, les contraintes, les possibilités, etc. Après l'adoption d'un calendrier de travail et un aperçu des initiatives prises dans les pays hors OCDE, les participants au séminaire se sont vus soumettre pour la période 2007-2008 un plan d'action en quatre points : 1) développer une méthodologie commune pour la mesure des investissements; 2) associer les citoyens et les milieux d'affaires à cette mesure; 3) colliger les meilleures pratiques et les transformer en recommandations; 4) veiller en matière d'administration électronique à la collaboration entre les différents ordres de gouvernement.

OCDE

[http://webdomino1.oecd.org/COMNET/PUM/egovproweb.nsf/viewHtml/index/\\$FILE/expert_seminar.htm](http://webdomino1.oecd.org/COMNET/PUM/egovproweb.nsf/viewHtml/index/$FILE/expert_seminar.htm)

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHINE TENDANCES, TÉMOIGNAGES, STRATÉGIES

COLLOQUE ORGANISÉ PAR HEC MONTRÉAL ET LE CÉRIUM / MONTRÉAL – 17 MARS 2006

La montée en puissance de la Chine est le phénomène mondial actuel le plus important et le plus lourd de conséquences. Tous les pays, dont le Québec, doivent rapidement prendre la mesure de l'impact du nouveau géant sur leur économie et leur société. Pour permettre de mieux saisir l'ampleur et l'aspect multiforme du phénomène, le Service de l'enseignement des affaires internationales de HEC Montréal et le Réseau Économie Internationale du CÉRIUM ont organisé un colloque intitulé « Le Québec face au géant chinois ». Les experts réunis à cette occasion – spécialistes de la Chine, politologues, gens d'affaires, économistes – ont expliqué l'impact de l'économie chinoise – et même l'impact combiné de Chindia, les deux géants Chine et Inde – sur l'économie internationale et sur les économies canadienne et québécoise. Le comportement des entreprises québécoises face au défi chinois a également été commenté. Peuvent-elles profiter de la fabrication à moindre coût en Chine? L'État à l'inverse peut-il l'éviter? La société québécoise dans son ensemble doit-elle se réformer pour amortir le choc? Paradoxalement, la chute des prix provoquée par les importations chinoises semble favorable au maintien d'un taux d'emploi élevé au Québec. Une inflation à la baisse permet en effet à la Banque du Canada de ne pas hausser son taux d'intérêt, ce qui serait synonyme de perte d'emplois. Toutefois, les participants au colloque ont été alertés sur le fait que, dans certains secteurs, la productivité chinoise dépassait désormais celle des Occidentaux, mettant en danger des industries jusqu'à présent épargnées.

CÉRIUM

<http://www.cerium.ca/article1716.html>

Forum des fédérations, Éditions Yvon Blais, 2005.

L'Observatoire de l'administration publique a été créé en 1993 par l'ENAP, un établissement membre de l'Université du Québec. L'Observatoire recueille, analyse et évalue l'information disponible à travers le monde en matière d'administration publique et de gouvernance. *Vigie* est une lettre bimestrielle. Elle se veut un outil de diffusion des résultats des activités de veille et de recherche menées par L'Observatoire et ses partenaires.

Le choix des thèmes et les textes de *Vigie* font l'objet d'une réflexion collégiale de la part de l'équipe de L'Observatoire; les auteurs demeurent toutefois responsables des informations et des analyses présentées. Cette publication est rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec. La reproduction totale ou partielle de *Vigie* est autorisée, à condition d'en indiquer la source.

Pour plus d'information : Danyelle Landry, secrétaire de L'Observatoire
(418) 641-3000, poste 6574
courriel : danyelle_landry@enap.ca

Pour consulter les publications de L'Observatoire : www.observatoire.enap.ca

